

Nous conseillons à M. Laflamme, s'il n'est pas décidé à se couvrir de cendres et d'un sac de toile, ainsi qu'à marcher pieds nus à l'approche de toutes les églises, de se mettre en mamelouck, afin que la mascarade soit complète de part et d'autre, et de crier : "Allah! gloire au prophète, sus aux imbéciles." Au moins, ce sera là un spectacle divertissant dans l'amas de platitudes dont se compose une campagne électorale.

En réponse à M. Joly, député de Lotbinière, qui lui reprochait de ne pas tenir compte de l'opinion publique, le procureur-général Angers, père de l'éducation publique à la crosse, s'est hâté de répondre "qu'en effet, il se moquait de l'opinion publique, que, pour lui, il ne connaissait que l'opinion de la chambre."

C'est parfaitement juste. M. Angers peut se moquer de ce qui n'existe pas; il n'y a pas grand mal à se donner ni grand danger à courir pour cela. Mais, quelqu'un voudra-t-il bien nous dire s'il est un pays au monde où un ministre, élu par le suffrage populaire, aurait l'audace de dire en pleine chambre qu'il se moque de l'opinion publique? Un pareil pays, si le Canada n'existait pas, il faudrait l'inventer. Ici, nous sommes en dehors de la loi commune, en dehors des conditions ordinaires des autres peuples, et quiconque tient la queue d'une soutane à ses lèvres a droit de tout dire, de tout faire. Les seuls coupables qu'il y ait au Canada sont les hommes qui ont des idées, qui veulent faire ouvrir les yeux des autres sur les horreurs qui les entourent. Voilà pourquoi nous ne cessons de regarder tous les jours pour voir s'il ne se lève pas quelque part un pilori pour l'abbé Chandonnet.

NOTES ET COMMENTAIRES.

Les évêques, grâce au veto de l'archevêque, n'ont pu s'entendre pour rédiger un nouvel éreintement collectif du parti libéral-national, mais cela ne veut pas dire que Nos Seigneurs ont abandonné la partie ni qu'ils aient rentré leurs foudres. Non, au contraire, il semble bien entendu que ce qu'on n'a pu faire en bloc on le fera en détail. Mgr. de Rimouski ayant ouvert le feu, Mgr. des Trois-Rivières n'a pas tardé à venir prêter le secours de sa puissante artillerie fulminante à son collègue.

D'ailleurs, nous l'avouons en toute sincérité, il eût été quelque peu singulier de voir Mgr. Lafleche, qui a pris la peine de faire le voyage de Rome principalement dans le but d'obtenir un bref apostolique, laisser à l'évêque de Rimouski seul le soin de le commenter et de l'interpréter. Mgr. des Trois-Rivières est donc parfaitement dans son rôle aujourd'hui en venant dire son mot sur le dit bref et en nous faisant part des motifs et du but de son voyage d'outremer.

Il appert, au dire du prélat trifluvien, que sa mission était d'aller justifier auprès du St. Siège la lettre collective du 22 Sept. 1875, fortement dénoncée, parait-il; et, en même temps, de répondre à toutes les plaintes

et accusations portées contre les évêques et contre le clergé à propos de l'intervention indue et de la conduite imprudente d'un grand nombre de curés, durant les élections de 1875. Voilà ce que Mgr. Lafleche déclare en propres termes dans son récent mandement.

Mais, quand il s'agit d'un document épiscopal, il faut toujours avoir la sagacité de savoir lire entre les lignes et deviner bien des choses qui sont laissées dans un mystérieux clair-obscur. Et pour qui sait comprendre à demi-mot et saisir ce qui se cache sous le langage élastique et vague de ces sortes d'écrits, il est aisé de voir que l'évêque des Trois-Rivières avait réellement pour mission d'aller combattre, auprès des saintes Congrégations romaines, le mandement et la circulaire aux curés du 25 Mai dernier. Sans doute, nous le répétons, Sa Grandeur ne le dit pas positivement, mais il n'est pas besoin d'être sorcier pour voir que c'est cela qui se trouve blotti au fond du sac. Si Sa Grandeur ne dit pas clairement qu'elle est allée à Rome intriguer contre l'archevêque, il y a cependant un point sur lequel elle ne craint pas d'être précise. C'est quand elle dit, par exemple, qu'elle a exposé au St. Père avec quel soin les évêques de la province se sont appliqués et s'appliquent à combattre les funestes doctrines libérales, et qu'elle a désigné au Pape le parti qui s'est efforcé et s'efforce encore actuellement de répandre les dites mauvaises doctrines.

Écoutons parler le mandement, et dites-nous, amis lecteurs, là, franchement, la main sur la conscience, si le parti libéral-national n'est pas, sous le nom de libéralisme catholique, visé à la tête :

"Dans un autre mémoire, Nous avons démontré combien étaient nécessaires ces mesures prises par les évêques contre le libéralisme, en faisant l'histoire des doctrines libérales depuis 1848, d'après leurs journaux, leurs orateurs et les actes de leurs chefs; et comment cette erreur, qui s'était d'abord présentée dans le pays avec toute l'impudence du libéralisme radical de la vieille France, se vit forcée de battre en retraite devant l'attitude ferme de l'épiscopat et du clergé, et comment elle fut forcée d'en venir peu à peu aux allures radoucies du libéralisme catholique, afin de tromper plus facilement les âmes droites, mais trop confiantes, de nos bons fidèles, encore trop religieux généralement pour accepter sciemment cette funeste erreur."

Est-ce que cela ne veut pas dire, clair comme le jour, que l'épiscopat et le clergé ont combattu, d'abord, le parti libéral quand celui-ci arborait franchement et ouvertement ses couleurs au temps de l'*Avenir* et du *Pays*, et puis que, quoiqu'il ait pris ensuite, en 1872, les allures radoucies du libéralisme catholique en s'affublant du titre de *national* et en éliminant de son sein les anciens chefs, cela n'a aucunement satisfait Nos Seigneurs les évêques et le clergé, qui ne seront contents, on en a aujourd'hui la preuve, que de l'entière extirpation de cette plante vénéneuse du libéralisme, sous quelque forme bénigne qu'elle pousse ou végète parmi nous? N'est-ce pas ici le cas de s'écrier? *Et nunc libérales-nationaux, erudimini, intelligite!*

N'avions-nous donc pas mille fois raison aussi, de dire que toutes vos concessions et vos avances au clergé ne vous serviront de rien et que celui-ci ne sera satisfait que de votre complet anéantissement?

Vous aurez beau déclarer que vous êtes catholiques en religion et libéraux, seulement en politique, on n'en tiendra aucun compte. Aux yeux des évêques canadiens-français, cela constitue du vrai libéralisme catholique condamné par le Pape. Ils sont tellement convaincus de cela, qu'ils viennent, d'un commun accord, de déléguer auprès du St. Siège, un des leurs, le-